



## SERVICE PÉRISCOLAIRE

### RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

#### Fiche d'inscription

*Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, en septembre 2014, les temps d'activités périscolaires (T.A.P) et les garderies périscolaires du soir s'inscrivent dans le projet éducatif de la ville de Briec.*

*Ainsi, le service périscolaire est organisé afin de répondre au mieux aux besoins de garde des familles et propose un accueil éducatif aux enfants accueillis.*

*Les structures d'accueils sont soumises à un cadre réglementaire pour permettre aux enfants de participer à des activités. L'équipe pédagogique propose des ateliers qui permettent aux publics maternels et primaires de découvrir, jouer, partager avec les copains autour d'une activité encadrée ou non qu'ils auront choisi.*

**ECOLE FREQUENTEE : Yves de Kerguélen Primaire**

**CLASSE – Septembre 2016 :** .....

**NOM – PRENOM de l'enfant :** .....

**DATE DE NAISSANCE :** .....

Pour contacter le service :

Catherine DOUGET - Responsable Service périscolaire  
MAISON DE L'ENFANCE  
Rue Jules Ferry  
29510 BRIEC  
Tél : 02.98.57.99.98 et/ou [periscolaire@glazik.com](mailto:periscolaire@glazik.com)

## AVANT ET APRES LA CLASSE

### ► Mon enfant est inscrit à la Garderie périscolaire.

#### Pour une fréquentation à l'année



Je coche mon planning type qui restera permanent pour toute l'année scolaire.  
Toutes les inscriptions seront facturées (annulation possible uniquement sur présentation d'un certificat médical).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Soir			XXX		

Micro-garderie du <u>mercredi midi</u> (de 12h00 à 12h30 - gratuit)	
---	--

#### Pour une fréquentation occasionnelle

(au mois ou à la semaine) – Formulaires d'inscriptions à retirer à la Maison de l'Enfance ou téléchargeables sur le site de la ville de Brieç.



LE MERCREDI = DERNIER DELAI pour inscrire, annuler l'inscription **pour tous les jours de la semaine suivante**.

LE DERNIER MERCREDI DU MOIS = DERNIER DELAI pour inscrire, annuler l'inscription **pour tous les jours du mois suivant**.

#### Mon enfant n'est pas inscrit à la garderie

Pour contacter le service :

Patricia MONTÉ – service périscolaire / Garderie (secrétariat et facturation)

Permanence le jeudi à la Maison de l'Enfance , rue Jules Ferry – 29510 BRIEC

Tél : 02.98.57.99.98 et/ou [periscolaire@glazik.com](mailto:periscolaire@glazik.com)

## LA PAUSE MERIDIENNE

### ► Mon enfant est inscrit à la Cantine

#### Pour une fréquentation à l'année

Je coche mon planning type qui restera permanent pour toute l'année scolaire.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Midi			<b>Pas de restauration</b>		

#### Pour une fréquentation de vacances à vacances



Je fournis le planning à la Mairie

Annulation possible uniquement sur présentation d'un certificat médical  
(à déposer à la Mairie)

#### Mon enfant n'est pas inscrit à la cantine

Pour contacter le service :  
MAIRIE, service comptabilité  
Rue du Général de Gaulle  
29510 BRIEC  
Tél : 02.98.57.93.11 et/ou [comptabilite1@ville-briec.f](mailto:comptabilite1@ville-briec.f)

# PENDANT MA JOURNEE D'ECOLE

## ► Mon enfant est inscrit aux T.A.P

### Pour une fréquentation à l'année

Je coche mon planning type qui restera permanent pour toute l'année scolaire.

<b>Yves de Kerguelen Primaire</b>	Mardi	Vendredi
<b>De 15h00 à 16h30</b>		



Pas d'inscription possible en cours de période (sauf nouvel enfant scolarisé)

- ✓ Période 1 : septembre 2016 aux vacances d'automne
- ✓ Période 2 : vacances d'automne aux vacances de fin d'année.
- ✓ Période 3 : vacances de fin d'année aux vacances d'hiver
- ✓ Période 4 : vacances d'hiver aux vacances de printemps
- ✓ Période 5 : vacances de printemps aux vacances d'été.

### Mon enfant n'est pas inscrit aux T.A.P.

#### RAPPEL :

Les temps d'activités périscolaires ne sont pas obligatoires et ils sont gratuits.

Pour contacter le service :

Catherine DOUGET – Responsable Service périscolaire  
MAISON DE L'ENFANCE  
Rue Jules Ferry  
29510 BRIEC  
Tél : 02.98.57.99.98 et/ou [periscolaire@glazik.com](mailto:periscolaire@glazik.com)